

Réf: Dossier N° 154411

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOSHEN FARM SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU DJOROBITE dans la cité HARMONIE, Lot 158,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOSHEN FARM SARL »

Objet : CONSULTANCE, TRANSPORT, ELEVAGE, NEGOCE, AGRIBUSINESS, IMMOBILIER .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU DJOROBITE dans la cité HARMONIE, Lot 158, Ilot 00

Dirigeant(s) : M SANGARE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06211 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59506/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

